

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 10 juillet 2018

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 2, 3, 4 et 5 juillet 2018**

-----

**2018 DU 154** Appel à Projets « Inventons la Métropole du Grand Paris 2 ».

**M. Jean-Louis MISSIKA, rapporteur**

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu les termes de la lettre d'adhésion à l'appel à projets « Inventons la Métropole du Grand Paris 2 », ci-annexée ;

Vu le projet en délibération en date du 19 juin 2018 par lequel Mme la Maire de Paris sollicite l'autorisation de signer les lettres d'adhésion à l'appel à projets « Inventons la Métropole du Grand Paris 2 » pour les 3 sites propriétés de la Ville de Paris ou intégrant des propriétés de la Ville ;

Vu l'avis du Conseil du 15e arrondissement du 18 juin 2018 ;

Vu l'avis du Conseil du 18e arrondissement du 18 juin 2018 ;

Sur le rapport présenté par M. Jean-Louis MISSIKA au nom de la 5e Commission ;

Délibère :

Article 1 : Mme la Maire est autorisée à signer les lettres d'adhésion à l'appel à projets « Inventons la Métropole du Grand Paris 2 » auprès de la Métropole du Grand Paris pour les 3 sites dont la Ville de Paris est propriétaire en tout ou partie et qui ont été retenus par les organisateurs de l'appel à projets « Inventons la Métropole du Grand Paris 2 » : Clignancourt - côté puces, 32 à 34 avenue de la Porte de Clignancourt – 30 à 38 rue Ginette Neveu, Paris 18<sup>ème</sup> / Quai d'Issy, 49 quai d'Issy-les-Moulineaux, Paris 15<sup>ème</sup> / Chemin de Groslay, Bondy (93140).

Article 2 : Autorise l'engagement des études et diagnostics préalables aux transferts de droits.

Article 3 : La dépense sera imputée au Budget de la Ville de Paris.

Article 4 : La présente délibération sera publiée au Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris et transmise au Préfet de la Région Île-de-France, Préfet de Paris.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Anne HIDALGO**